

**Association "Mémoire et Conscience" pour la réalisation d'un complexe
parlementaire intégré
Monument du Souvenir-Musée de l'insurrection**

1. Contexte

La prise et la destruction du siège de l'Assemblée Nationale par le peuple insurgé a été un acte symbolique et un moment décisif dans l'insurrection populaire ayant conduit au départ de Blaise Compaoré du pouvoir. Lieu de la démocratie par essence, la représentation nationale, s'apprêtait pourtant à voter, en dépit du rejet massif et populaire, le projet de révision de la Constitution pour en modifier l'article 37 et lever la limitation du nombre de mandats présidentiels. La colère populaire a permis de mettre un arrêt à la dérive monarchique du pouvoir.

Les stigmates de cette violence transformatrice, encore visibles sur les murs noircis de fumée et les fenêtres soufflées de l'Assemblée nationale, sont à conserver pour marquer la conscience nationale, constituer un lieu de mémoire et témoigner du message du peuple souverain et de la demande citoyenne de respect de sa volonté, de la démocratie et de la liberté. Cela constituerait le symbole d'une époque bannie à jamais.

Un complexe intégré comportant un monument du Souvenir, un musée et un nouveau siège de l'Assemblée Nationale sur les ruines du parlement assiégé, symboliserait le passage de l'ancien régime au Renouveau démocratique revendiqué par le peuple. Porté par un collège d'une douzaine de personnalités de la société civile burkinabè, cette initiative peut s'appuyer sur le projet d'extension de l'Assemblée nationale déjà programmé dans le budget 2015 de l'institution avant l'insurrection, prévoyant notamment l'acquisition de terrains voisins.

L'initiative vise à marquer la démocratie burkinabè en renouveau, à en cimenter la légitimité dans le financement populaire de la construction du musée et du monument du Souvenir, et à frapper la conscience des populations, des politiques et des dirigeants actuels et futurs. Elle portera également, à l'intérieur du pays, en Afrique et ailleurs dans le monde, un message d'attachement du peuple burkinabè à des institutions réellement démocratiques.

L'association «Mémoire & Conscience» a été mis en place autour de personnalités de la société civile burkinabè pour la conception, la coordination, la réalisation et l'évaluation, sous contrôle citoyen du projet.

2. Vision et symbole

L'initiative citoyenne est dédiée à la réalisation d'un complexe parlementaire intégré, articulé entre un lieu de mémoire de l'insurrection (monument du Souvenir) et un musée érigé sur les vestiges de l'assemblée assiégée, symbole du renouveau démocratique post-insurrectionnel, ancré dans la légitimité populaire et assumant

réellement le rôle de représentation du peuple et marqué du sceau de l'élan citoyen qui en a porté le projet.

L'initiative à plusieurs visées : symbolique, mémorielle, pédagogique, institutionnelle et économique. En premier lieu, le projet veut symboliser le passage de l'ancien régime avec ses dérives anti-démocratiques au Nouveau démocratique permis par l'insurrection populaire. En deuxième lieu, l'initiative veut constituer un lieu de mémoire de l'insurrection populaire d'octobre 2014, en guise de témoignage éternel à la postérité et de mise en garde contre d'éventuelles errances anti-démocratiques. En particulier, en troisième lieu, le nouveau parlementaire doit être marqué de façon indélébile et pédagogique par la manifestation spectaculaire de cette volonté du peuple. Enfin, en quatrième lieu, le musée pourrait constituer une source de recettes et d'emplois pour la ville de Ouagadougou.

3. Mission

L'initiative de **l'association « Mémoire & Conscience »** est une contribution citoyenne à la réalisation, par un élan populaire de financement, d'un monument du Souvenir et d'un musée mémoire vivante de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, symbole du nouveau démocratique, et fermement ancré à la conscience de la souveraineté du peuple.

4. Objectifs

L'objectif général de **l'association « Mémoire & Conscience »** est de contribuer à constituer la mémoire de l'insurrection populaire d'octobre 2014 et des différentes luttes du peuple burkinabè pour la liberté et la démocratie et à promouvoir la conscience d'un nouveau démocratique au Burkina Faso.

De façon spécifique, l'initiative vise :

La réalisation d'un complexe parlementaire intégré comportant un monument du Souvenir et un musée mémoire de l'insurrection populaire, conservatoire de la mémoire de l'insurrection populaire et des luttes du peuple burkinabè (luttes parlementaires anticoloniales et pour la reconstruction de la Haute-Volta, la Révolution burkinabè, les insurrections populaires de janvier 1966 et d'octobre 2014, etc.) ;

5. Conditions préalables

Conscient du lourd tribut payé par le peuple burkinabè pour mettre un arrêt au projet monarchique de l'ancien régime et des sacrifices actuels et futurs attendus des populations pour la reconstruction de la démocratie et du pays, **l'association « Mémoire & Conscience »**, exige l'équité dans cet effort national. Il réclame une politique sincère et ambitieuse de réduction du train de vie de l'Etat, de rationalisation des ressources nationales, de moralisation de la vie publique et de recouvrement des biens frauduleusement soustraits au patrimoine national.

L'effort national de refondation doit être porté et supporté par tous, les gouvernants et les dirigeants au premier chef. Il serait inadmissible en effet que le peuple continue de payer la facture d'une gouvernance faite de luxures et de gabegie.

L'association « **Mémoire & Conscience** » fonde la légitimité de la quête populaire de financement du projet de monument du Souvenir et de musée sur cette exigence permanente d'alignement du train de vie de l'Etat sur la situation réelle du pays.

6. Financement

Le financement pour la réalisation de l'initiative sera fondé comme suit :

Une quête populaire d'envergure nationale mobilisera la contribution volontaire et libre de l'ensemble des citoyennes et citoyens, des acteurs privés, des sages et personnalités de la société pour la réalisation du monument du Souvenir et du musée.

7. Principes

L'initiative de l'association « **Mémoire & Conscience** » est portée par les principes d'engagement citoyen et civique au service de l'idéal démocratique. Les principes de transparence, de traçabilité, de recevabilité et d'intégrité gouvernent sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation.

Une ingénierie technologique, juridique, financière et citoyenne mettra en place un dispositif opérationnel garantissant le respect de ces principes tout le long du cycle du projet, de la levée des fonds à l'évaluation finale.

8. Dimension populaire et symbolique citoyenne

L'association « **Mémoire & Conscience** » est une initiative citoyenne à portée populaire. Si l'association est indispensable pour sa conception et la coordination de la mise en œuvre, il ne revendique ni la paternité de l'idée encore moins d'éventuels droits inhérents. L'appel est lancé au peuple, à tous les burkinabè de l'intérieur comme de l'extérieur, à s'en approprier, sous respect des principes susmentionnés.

9. Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre de l'initiative sera organisée en plusieurs étapes et suivant différentes modalités.

- Un appel à idée
- Un concours d'architecture
- Un Téléthon (levée de fonds)

10. Bureau Exécutif de l' Association « Mémoire & Conscience »

L'association « Mémoire & Conscience » est composé des personnalités suivantes :

Président : Luc Marius IBRIGA, juriste

Vice-présidente : NACRO Fanta Régina, cinéaste

Secrétaire général : OUEDRAOGO Ra-Sablga Seydou , Economiste

Secrétaire général adjoint : OUEDRAGO Boureima, journaliste

Secrétaire chargée de la trésorerie : OUEDRAOGO/KIBORA Victoria

Secrétaire chargée de la trésorerie adjointe : TRAORE Jeanne

Président de la commission chargée des questions architecturales, artistiques, muséographiques et du projet éditorial : BAMBARA Serge alias Smockey, artiste-musicien

Président de la commission chargée de la question de mobilisation populaire, de communication et de relation publique : SANKARA Aïssata, Journaliste

Président de la commission chargée des des questions de mobilisation et de collectes de fonds : YAMEOGO Luther, Juriste;

Président de la commission chargée des questions juridiques et de la transparence : TRAORE Assana;

Président de la commission chargée des questions technologiques et de sécurité ; SANFO Younoussa ;

Président de la commission chargée des questions de surveillance et de contrôle : Edouard OUEDRAOGO, Journaliste

11. Contacts

- Email : president@mc.bf - sg@mc.bf
- Contact presse : communication@mc.bf
- Site Internet : <http://mc.bf>